



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14.02.2019

Mise à jour du contrat de liquidité

Kering et Rothschild Martin Maurel ont signé un nouveau contrat de liquidité qui est entré en vigueur le 13 février 2019.

Ce nouveau contrat est établi suite aux évolutions de la réglementation relative aux contrats de liquidité et est conforme à la décision AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018 (la « Décision AMF »), applicable à compter du 1er janvier 2019.

Le nouveau contrat de liquidité remplace le précédent contrat de liquidité conclu avec Rothschild Martin Maurel.

La plateforme de négociation sur lesquelles les transactions au titre du contrat de liquidité seront effectuées est Euronext Paris.

Il est précisé, qu'en application des stipulations du contrat de liquidité, les situations ou les conditions conduisant à sa suspension ou à sa cessation sont les suivantes :

L'exécution du contrat de liquidité est suspendue dans les conditions visées à l'article 5 de la Décision AMF. Elle est suspendue en outre à la demande de Kering pour des raisons techniques, telles que le comptage des actions ayant droit de vote avant une assemblée générale ou le comptage des actions donnant droit au dividende avant son détachement, et ce pour une période qu'il précise.

Le contrat de liquidité pourra être résilié dans les conditions suivantes :

- à tout moment par Kering, sans préavis ;
- par Rothschild Martin Maurel avec un préavis d'un mois.

A la date du 13 février 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 50.0000.000 €
- 0 titre

KERING



A propos de Kering

Groupe de Luxe mondial, Kering regroupe et fait grandir un ensemble de Maisons emblématiques dans la Mode, la Maroquinerie, la Joaillerie et l'Horlogerie : Gucci, Saint Laurent, Bottega Veneta, Balenciaga, Alexander McQueen, Brioni, Boucheron, Pomellato, Dodo, Qeelin, Ulysse Nardin, Girard-Perregaux, ainsi que Kering Eyewear. En plaçant la création au cœur de sa stratégie, Kering permet à ses Maisons de repousser leurs limites en termes d'expression créative, tout en façonnant un Luxe durable et responsable. C'est le sens de notre signature : Empowering Imagination. En 2018, Kering comptait près de 35 000 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 13,7 milliards d'euros.

Contacts

Presse

Emilie Gargatte

+33 (0)1 45 64 61 20

emilie.gargatte@kering.com

Marie de Montreynaud

+33 (0)1 45 64 62 53

marie.demontreynaud@kering.com

Analystes/investisseurs

Claire Roblet

+33 (0)1 45 64 61 49

claire.roblet@kering.com

Laura Levy

+33 (0)1 45 64 60 45

laura.levy@kering.com

www.kering.com

Twitter: @KeringGroup

LinkedIn: Kering

Instagram: @kering_official

YouTube: KeringGroup